

Tempête Xynthia : le Sénat auditionne les assureurs

Devant la mission d'information du Sénat, Bernard Spitz, président de la Fédération française des sociétés d'assurances, a indiqué que **LA VALEUR MOYENNE DE CHAQUE MAISON QUI SERA DÉMOLIE S'ÉLÈVE À 250.000 EUROS, SOIT 350 MILLIONS AU TOTAL.**

PAR SÉVERINE SOLLIER

Les propriétaires sinistrés par la tempête Xynthia fin février ont commencé à être informés jeudi matin sur l'avenir de leur maison. La première réunion publique depuis la définition des « zones noires » présentant un danger de mort avéré s'est tenue à L'Aiguillon-sur-Mer, petite commune de Vendée où 241 maisons sont promises à la démolition.

À la même heure à Paris, la mission d'information du Sénat sur les conséquences de la tempête Xynthia interrogeait Bernard Spitz, président de la Fédération

française des sociétés d'assurance (FFSA), puis Pierre Michel, le directeur général adjoint chargé de la réassurance des catastrophes naturelles à la Caisse centrale de réassurance (CCR), sur l'indemnisation des victimes. L'estimation globale du coût pour les assureurs des 400.000 sinistres de 1,5 milliard d'euros a été confirmée, dont 10 % au titre des catastrophes naturelles (inondations) et 90 % au titre de la tempête.

Pour l'instant 1.393 habitations sinistrées ont été identifiées comme situées en « zones noires ». La commune de La Faute-sur-Mer en Vendée est la plus touchée avec 674 habitations qui doivent être rasées. « La valeur moyenne de chaque maison s'élève à 250.000

euros », soit 350 millions, a indiqué Bernard Spitz estimant que « le paiement va s'étaler sur deux ou trois ans ». Plus de 80 % des lieux sinistrés ont déjà reçu la visite d'expertise selon la FFSA.

■ VALEUR AU PRIX DU MARCHÉ

Deux mécanismes vont se compléter. L'indemnisation au titre des montants garantis par l'assurance habitation constituera le versement de base. Aucun coefficient de vétusté ne s'appliquera même s'il est prévu au contrat, a précisé la FFSA. En d'autres termes, c'est la valeur de la remise à neuf qui sera retenue. Ensuite, le fonds Barnier créé en 1995 notamment pour financer les indemnités d'expropriations



Pour l'instant 1.393 habitations sinistrées ont été identifiées comme situées en « zones noires ». La commune de La Faute-sur-Mer en Vendée est la plus touchée avec 674 habitations qui doivent être rasées.

liées aux aléas naturels, complètera le solde, pour atteindre la valeur totale de la maison estimée au prix du marché avant la tempête. Le fonds Barnier « reçoit 140 millions d'euros par an des assureurs et dispose de 80 millions d'euros de trésorerie », a précisé Bernard Spitz. Il a de ce fait estimé que 100 % de l'indemnisation viendrait des assureurs. « La question la plus complexe porte sur l'indemnisation des terrains », a-t-il ajouté. L'alimentation du fonds Barnier par un prélèvement de 12 % des cotisations dédiées aux catastrophes naturelles (représentant

elles-mêmes 12 % des cotisations d'assurance habitation) avait pourtant été critiquée par une étude de la FFSA publiée en avril 2009 sur l'impact des changements climatiques. Ce souhait de réforme n'est pas réapparu dans les propos de Bernard Spitz jeudi. De même, interrogé sur la nécessité de réformer le régime des catastrophes naturelles, il a constaté comme le réassureur Pierre Michel, que ce régime était efficace et actuellement excédentaire. Ils ont néanmoins souhaité tous deux l'amélioration des dispositifs de prévention et des normes de construction. ■

EN BREF

BARNIER VEUT RASSURER LES AMÉRICAINS À PROPOS DE LA DIRECTIVE SUR LES HEDGE FUNDS

Le commissaire européen chargé des services financiers, Michel Barnier, a tenté de rassurer les Américains sur le caractère équitable et non discriminatoire du projet de directive visant à réguler les fonds spéculatifs dans l'Union, dans une lettre adressée à Tim Geithner le 29 mars dont l'AFP a eu copie jeudi.



CREDIT SUISSE ÉCOPE D'UNE AMENDE DE 2 MILLIONS D'EUROS EN GRANDE-BRETAGNE

Trois sociétés financières opérant au Royaume-Uni ont écopé de 4,2 millions de livres (4,8 millions d'euros) d'amendes de la part de l'autorité britannique des marchés, la FSA. Parmi elles, Credit Suisse devra payer 1,75 million de livres (2 millions d'euros), la société financière en ligne Getco 1,4 million et le courtier Instinet 1,05 million de livres. Toutes trois auraient commis des manquements alors qu'elles devaient « fournir des rapports précis et réguliers de leurs transactions » à la FSA.

CITIBANK-ESPAGNE VA INDEMNISER LES VICTIMES DE LEHMAN BROTHERS

La branche espagnole de la banque américaine Citibank a annoncé jeudi un accord à l'amiable pour indemniser à hauteur de 42,9 millions d'euros les épargnants espagnols affectés par la chute de la banque américaine Lehman Brothers. Citibank-Espagne a indiqué dans un communiqué d'être engagée à racheter pour 55 % de leur valeur nominale les produits financiers de Lehman Brothers qu'elle avait vendus à 2.700 épargnants.

FINANCEMENTS STRUCTURÉS

L'énergie et les infrastructures, cœur de métier en plein essor au Crédit Agricole

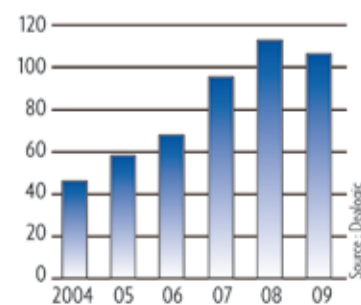
SES REVENUS ONT AUGMENTÉ DE 30% dans les financements de l'énergie et des infrastructures. Un métier en croissance et qui affiche une rentabilité de plus de 15 %.

AVEC LA CRISE, les métiers de financement sont revenus au goût du jour au Crédit Agricole. La filiale de banque d'investissement de la Banque verte a fortement réduit la voilure sur ses activités de marché et met davantage l'accent sur les financements structurés, sa spécialité. Cette activité a réalisé 1,22 milliard d'euros de revenus l'an passé dont un quart provenait des financements du secteur énergétique et des infrastructures. Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Cacib) finance ainsi la construction de centrale électrique, de réseaux de transport, de raffinerie, de pipelines, de champs d'éoliennes...

Dans un environnement mondial dégradé, le Crédit Agricole a réalisé une belle année 2009 dans ce métier qui a pourtant souffert. « Malgré la chute du marché d'environ 30%, nous avons maintenu notre volume d'activité et augmenté sensiblement nos marges en 2009 », explique Jean-François Grandchamp, coresponsable de cette activité au sein de la banque d'investissement. Deuxième

Le volume des financements de projets dans l'énergie

En milliards de dollars



banque mondiale du secteur l'an passé, Crédit Agricole a aussi affiché de bons résultats. Ses revenus se sont accrus de 30 % grâce aux produits de marché (couverture et dérivés), et la rentabilité des fonds propres s'élève en moyenne à plus de 15 % sans compter ces mêmes produits financiers qui constituent d'ailleurs un relais de croissance très important. « Le développement des ventes croisées qui représentent désormais 25 % de nos revenus a été notable dans les

matières premières où nous avons connu une hausse de 50 % des revenus », indique Alain Fanaie, l'autre coresponsable du métier.

■ « PERSPECTIVES IMMENSES »

Et l'avenir paraît radieux. Le premier trimestre a plutôt bien commencé et la banque prévoit une croissance de 10/15 % de ses revenus cette année. Elle conseille actuellement Vinci dans son projet de 7 milliards d'euros pour la construction d'une ligne TGV entre Tours et Bordeaux, et devrait le financer. Au-delà, le marché mondial du financement de l'énergie et des infrastructures, qui pèse un peu plus de 150 milliards de dollars, est en pleine expansion depuis cinq ans (voir graphique). « Nos marchés ont des perspectives immenses au regard des investissements prévus pour les dix prochaines années », conclut Jean-François Grandchamp. Ceux du pétrole et du gaz atteindront près de 500 milliards de dollars et ceux des infrastructures quelque 2.000 milliards de dollars. **MATTHIEU PECHBERTY**